

## Les Cotisations pour la Formation Continue

### ↳ L'obligation de cotiser

La formation professionnelle continue est financée par le biais de cotisations versées par les entreprises pour la formation de leurs salariés mais aussi par des cotisations versées par les entreprises pour la formation des Travailleurs Non Salariés (TNS).

### ↳ Contribution des entreprises pour la formation des salariés

Tous les employeurs doivent cotiser pour la formation continue des salariés. Le montant de ces cotisations dépend de la taille de l'entreprise. (voir tableau au dos). Ces cotisations sont à payer auprès de l'OPCA compétent.

Liste des principaux OPCA du secteur artisanal :

Secteur d'activité	OPCA compétent	Adresse	Téléphone / Site internet
Automobile	ANFA	Centre d'Activité Le Champ du Roy 40 rue Hélène Boucher 69140 Rillieux-la-Pape	Tél : 04 72 01 43 93 Site web : <a href="http://www.anfa-auto.fr">www.anfa-auto.fr</a>
Bâtiment	Faf.Sab	8, rue du Regard 75280 Paris Cedex 06	Tél. 04 72 85 77 13 Tél. 04 72 44 15 25 Site web : <a href="http://www.faf-sab.com">www.faf-sab.com</a>
Métallurgie	Opcaim Adefim Rhodanienne	60 avenue Jean Mermoz 69372 Lyon cedex 08	Tél. : 04 78 77 06 08 Site web : <a href="http://www.opcaim.com">www.opcaim.com</a>
Machinisme agricole	Ageformat	35 rue Froidevaux 75014 Paris	Tél. : 01 43 22 70 70 Site web : <a href="http://www.ageformat.com">www.ageformat.com</a>
Plasturgie	Plastifaf	Immeuble de la Ferrandière 39 rue de la Cité 69441 Lyon cedex 03	Tél. : 04 72 68 28 29 Site web : <a href="http://www.plastifaf.com">www.plastifaf.com</a>
Hôtellerie, restauration	Fafih	59, rue de l'Abondance 69421 Lyon Cedex 3	Tél. : 04 72 60 26 36 Site web : <a href="http://www.fafih.com">http://www.fafih.com</a>
Artisanat des Métiers des services : Coiffure, Esthétique, Fleuristerie, Entretien textile, Horlogerie, Bijouterie, Prothésiste dentaire, Métiers d'art, Taxis, Couture, Cordonnerie, Toilettage animalier...	OPCAMS	Les Mercuriales Tour du Levant 40 rue Jean Jaurès 93176 Bagnolet cedex	Tél. : 01 49 20 00 00 Site web : <a href="http://www.opcams.org">www.opcams.org</a>
Bois, ameublement	Opciba	22 rue Saint Augustin 75002 Paris	Tél. : 01 58 18 36 30 Site web : <a href="http://www.opciba-assiba.com">www.opciba-assiba.com</a>
Métiers de bouche : Boulangerie, Pâtisserie, Boucherie, Charcuterie, Traiteurs...	Opcad	15 rue de Rome 75009 Paris	Tél. 01 53 42 19 99
Propreté	FAF-Propreté	3, rue Jean Jaurès 94808 Villejuif Cedex	Tél : 01 46 77 21 21 Site web : <a href="http://www.faf-proprete.fr">www.faf-proprete.fr</a>

### ↳ Contribution des artisans pour la formation des non salariés

Les artisans non salariés inscrits au répertoire des métiers versent chaque année une contribution égale à 0,29 % du montant annuel du plafond de la Sécurité sociale, en vigueur au 1er janvier de l'année d'imposition (soit 96,50 € en 2008).

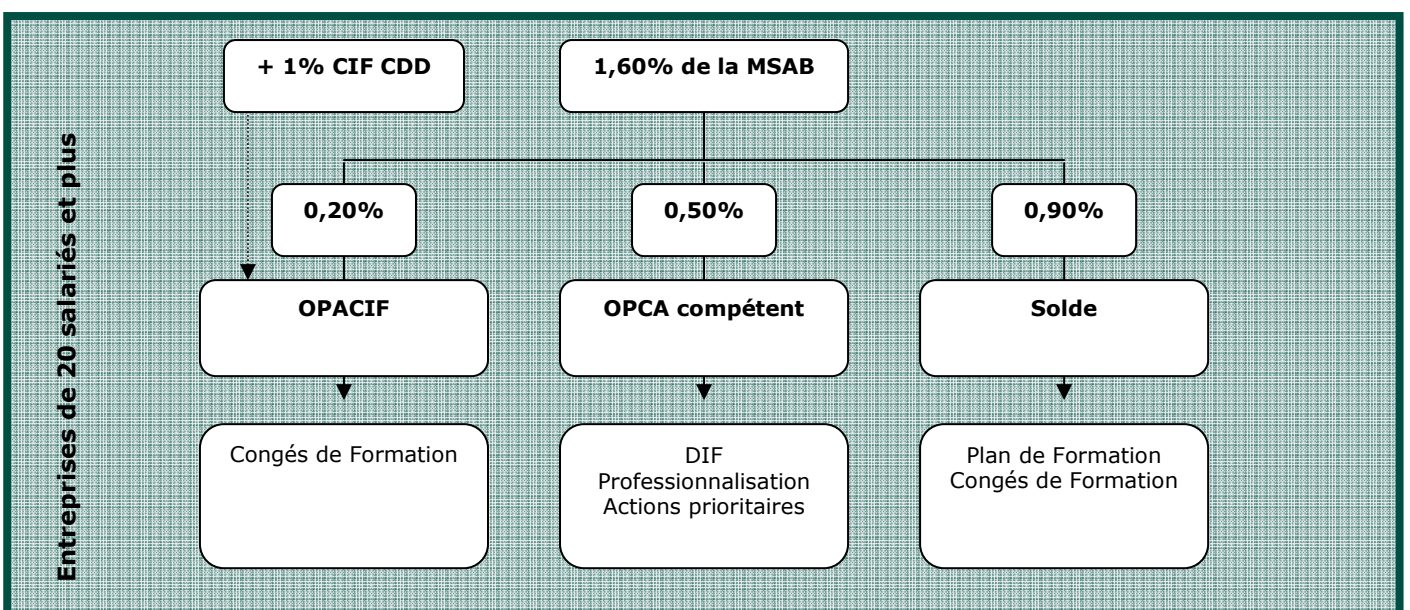
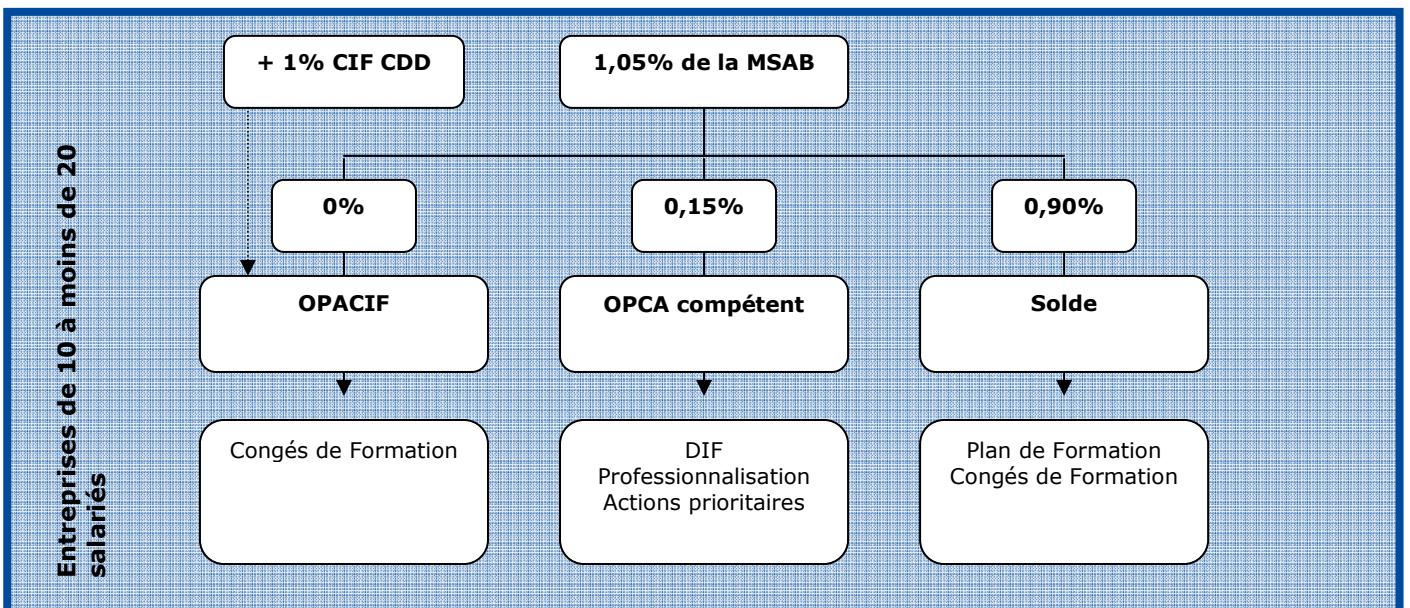
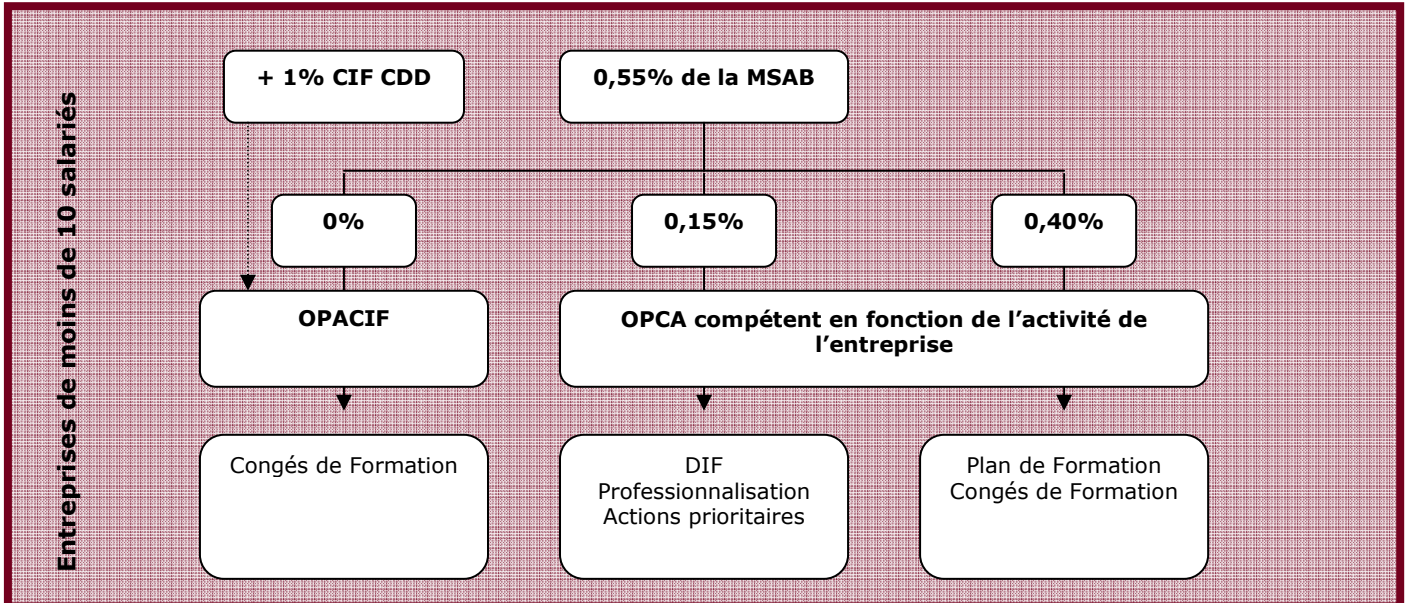
Cette cotisation est recouvrée dans les mêmes conditions que la taxe pour frais de Chambres de Métiers.

**Pour faire financer leur formation, les artisans doivent s'adresser :**

Nom de l'organisme compétent	Type de formation	Adresse	Téléphone courriel
FAFCEA (Fonds d'Assurances Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales)	Formation spécifique au métier	14, rue Beffroy 92200 Neuilly/Seine	Tél : 01 41 43 15 30 Fax. : 01 41 43 15 64 <a href="mailto:info@fafcea.fr">info@fafcea.fr</a>
Conseil de la Formation institué auprès de la Chambre Régionale des Métiers	Formation interprofessionnelle concernant la gestion et le développement de l'entreprise	119, Boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne	04 72 44 15 63 04 72 44 15 64 04 72 44 15 66 <a href="mailto:confor@crm-rhonealpes.fr">confor@crm-rhonealpes.fr</a>

Les actions de formation finançables par ce biais concernent les formations suivies par :

- Chefs d'entreprises artisanales
- Conjoints
- Auxiliaires familiaux



MSAB : Masse Salariale Annuelle Brute

